

« Recherchez le bien de votre ville parce que votre bonheur dépend du sien »

Nous avons choisi, en ce jour, de remonter le temps. Nous lirons, en premier lieu, un extrait de l'Évangile selon Matthieu, ensuite un fragment de littérature paulinienne et enfin un morceau choisi du prophète Jérémie.

Matthieu 5, 17 à 20

Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé.

Celui donc qui supprimera l'un de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire de même, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui les observera, et qui enseignera à les observer, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux. Car, je vous le dis, si votre justice ne surpasse celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume.

Épître de Paul à Tite 1, 4 à 7 ; 2, 11 et 12 ; 3, 1 et 2 ; 3, 8 à 11

Lettre à Tite, mon enfant légitime en la foi. Que la grâce et la paix te soient données de la part de Dieu le Père, et de Jésus, le Christ, notre Sauveur !

Je t'ai laissé en Crète, afin que tu mettes en ordre ce qui reste à régler et que, selon mes instructions, tu établisses des anciens dans chaque ville, s'il s'y trouve quelque homme irréprochable, mari d'une seule femme, ayant des enfants fidèles.

Car il faut que l'évêque soit tel, hospitalier, ami des gens de bien, modéré, juste, attaché à la vraie parole et non pas arrogant, violent, adonné au vin ou porté vers un gain honteux.

Exhorte les hommes et les femmes d'âge mûr, ainsi que les jeunes, car la grâce de Dieu a été manifestée. Elle nous enseigne à renoncer à l'impiété et aux convoitises de ce monde et à vivre dans le siècle selon la sagesse et la justice en attendant la bienheureuse espérance.

Rappelle à chacun d'être soumis aux magistrats et aux autorités, d'être prêts à toute bonne œuvre, de ne médire de personne, d'être pacifiques, modérés, doux envers tous. Cette parole est certaine. Il faut que ceux qui se réfèrent à Dieu s'appliquent à pratiquer de bonnes œuvres. Voilà ce que est utile à la collectivité humaine.

Mais évite les discussions folles, les querelles, les disputes relatives à la loi ; car elles sont inutiles et vaines. Après l'avoir averti, éloigne de toi celui qui provoque des divisions. Un tel homme est perverti et se condamne lui-même.

Jérémie 29, 1 à 14 (extraits)

Voici le contenu de la lettre que Jérémie, le prophète, envoya de Jérusalem aux juifs captifs de Babylone :

« Ainsi parle l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël, à tous les captifs de Jérusalem à Babylone. Bâissez des maisons et habitez-les ; plantez des jardins et mangez-en les fruits. Prenez des femmes et engendrez des fils et des filles ; prenez des femmes pour vos fils et des maris pour vos filles afin qu'eux aussi engendrent des fils et des filles là où

vous êtes. Recherchez le bien de la ville où je vous ai menés en captivité, et priez l'Éternel pour cette ville, parce que votre bonheur dépend du sien.

Je connais les projets que j'ai formés sur vous, dit l'Éternel, projets de paix et non de malheur, afin de vous donner un avenir et de l'espérance. Vous m'invoquerez et je vous exaucerai, vous me chercherez et vous me trouverez. Si vous me chercher de tout votre cœur je me laisserai trouver par vous, et je vous ramènerai du lieu de vos captivités. »

Prédication prononcée à l'occasion de la Fête Nationale

« Recherchez le bien de votre ville parce que votre bonheur dépend du sien »

4 octobre 1830, la Belgique proclame son indépendance. Quinze ans plus tôt, l'Angleterre avait imposé une union somme toute contre nature avec les Pays-Bas. En ce début de 19^e siècle, la Belgique est industrielle, libérale, catholique aussi ; les habitants sont plutôt de bons vivants qui se sentent peu d'affinités avec ces austères calvinistes Hollandais qui, surtout, s'adjugent les postes les plus importants de ce royaume bipolaire.

Le soir du 25 août 1830, le théâtre de la Monnaie donne une représentation de La Muette de Portici, cet opéra d'Auber qui raconte le soulèvement des Napolitains contre leur oppresseur. Le public, enthousiaste, n'attend pas la fin, désastreuse pour les révolutionnaires, et reprend en chœur le refrain. A la sortie du théâtre des émeutes se produisent. Des bourgeois se réunissent à l'Hôtel de ville et se donnent un drapeau tricolore aux couleurs du Brabant.

Les insurgés suggèrent une «séparation administrative» de la Belgique et des Pays-Bas, mais la dynastie d'Orange-Nassau fait la sourde oreille, et tout s'emballe. Liège et plusieurs cités industrielles se soulèvent au chant de la Marseillaise, puis de la Brabançonne, l'hymne belge hâtivement composé pour la circonstance.

Le 23 septembre s'élèvent les premières barricades. L'armée hollandaise se heurte aux insurgés dans le parc de Bruxelles puis se retire. Après l'indépendance, une conférence internationale octroie aux Belges un roi, Léopold, prince de Saxe Cobourg Gotha. La date choisie pour célébrer la Fête Nationale est celle de sa prestation de serment, sur la Constitution de la Belgique, le 21 juillet 1831.

Cette constitution est une synthèse équilibrée des constitutions françaises, de la Loi fondamentale du Royaume des Pays-Bas et du droit constitutionnel anglais. Il s'agit de la création originale, d'une monarchie constitutionnelle, ayant pour principe de base la séparation des pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire.

Tous les Belges sont égaux devant la loi. Aucun citoyen ne peut être privé de sa liberté sans l'ordonnance d'un juge. Chacun est libre d'exprimer son opinion, dans tous les domaines, et de pratiquer la religion de son choix. La liberté de l'enseignement et la liberté de la presse sont garanties... tout comme celles de réunion et d'association, comme le rappellent les quatre statues d'angles de la Colonne du Congrès, oeuvre de Joseph Poelaert, colonne surmontée de l'effigie de notre premier roi, Léopold 1^{er}, protestant convaincu, ceci dit au passage.

En 1831, le pouvoir constituant prend à cœur d'établir une liste de droits fondamentaux dont disposent tous les Belges. Il s'inspire pour cela de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Depuis lors, sans cesse, la Belgique figurera parmi les pays les plus en phase avec les évolutions de la vie sociale, en continuelle mutation. Autrement dit, toutes ces libertés font de la Constitution Belge une des plus libérales du monde et l'on pourrait en ajouter de plus récentes, interruption volontaire de grossesse sous

certaines conditions, euthanasie contrôlée, droits accordés aux minorités, mariages homosexuels...

Non, vous ne vous êtes pas trompés de lieu. En vous parlant ainsi, nous nous inscrivons totalement dans la tradition prophétique qui a présidé à la rédaction des Ecritures. C'est par erreur que dans nos bibles traduites de l'hébreu s'est établi un distinguo entre des livres nommés prophétiques et d'autres nommés historiques. Pour les juifs, comme pour les musulmans, il n'y a pas de distinction à faire et nous nous inscrivons dans cette optique.

En vous rappelant brièvement l'Histoire de notre Pays et en mettant en exergue ses valeurs et qualités, nous agissons bien en tant que prophètes, dans le sens premier du terme et non pas devin comme certains l'entendent par erreur.

Prophète, c'est-à-dire porte parole. Porte-parole, en ce jour d'une bonne nouvelle, littéralement d'un évangile.

N'est ce pas une bonne nouvelle pour nous, les belges, et les étrangers accueillis sur notre terre – que nous soyons hommes ou femmes –

- que nous sommes tous et toutes égaux devant la loi,
- que nous ne pouvons être discriminés,
- que nous avons le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine,
- que nous disposons de la liberté individuelle, et que cette liberté ne peut être réduite que par la décision d'un juge habilité par la loi à le faire, et pour autant que la loi le prévoit.

Dans notre pays, la peine de mort, la mort civile, la peine de confiscation des biens ont été abolies. Les habitants et résidents en Belgique ont droit à la propriété privée. Nos domiciles sont inviolables, sauf si une loi prévoit une exception. Nous avons le droit au respect de notre vie privée et familiale, le secret de nos lettres est garanti. Nous pouvons nous réunir, nous associer, penser librement... Nul ne peut se voir interdire ou contraindre à respecter une religion ou un système philosophique. L'enseignement, la presse, l'emploi des langues sont libres, ou devraient l'être.

N'y a-t-il pas lieu de s'en réjouir et de tout mettre en œuvre pour que cela perdure ? De tout mettre en œuvre activement, au mépris parfois de nos seuls intérêts, comme on du le faire nos soldats, lorsque nos libertés fondamentales étaient menacées par le fascisme et le nazisme ?

Une des pires erreurs du christianisme historique n'a-t-elle pas été de déprécier le monde et l'engagement dans le monde, alors que les prophètes et Jésus n'ont cessé de s'y impliquer ? Que nous dit l'auteur de l'Evangile de Jean dans le texte célèbre de la prière sacerdotale : « Je ne te prie pas de les retirer du monde, mais de les préserver du mal ».

Les hommes et les femmes, dont l'existence est décrite, dans les Ecritures judéo-chrétiennes sont tout, sauf des hommes et des femmes désincarnés. Le message biblique est politique ! Il s'intéresse à la vie des hommes et des femmes en société, là où ils se trouvent, comme nous le rappelle la lettre de Jérémie aux captifs de Jérusalem à Babylone.

- Recherchez le bien de la ville où vous séjournez, et priez l'Eternel pour cette ville, parce que votre bonheur dépend du sien.
- Recherchez le bien du pays où vous séjournez, et priez l'Eternel pour ce pays, parce que votre bonheur dépend du sien.

Nous sommes très loin, dans cette invitation, d'un nationalisme abscond mais proches d'une prise de conscience essentielle, celle de considérer le bonheur que nous avons à

vivre dans un tel pays démocratique, où les pouvoirs s'équilibrent et se corrigent mutuellement. C'est une évidence à nos yeux que le prophète Jérémie a raison, jadis comme aujourd'hui. Vivre dans un pays pacifié, où les libertés fondamentales sont garanties et où le niveau de vie est largement supérieur à la moyenne mondiale est un luxe inouï dont nous devrions toutes et tous nous réjouir, dans un premier temps, avant de n'avoir d'autre volonté que de partager ses biens avec le plus grand nombre possible de nos contemporains.

Mais pour passer à ce second stade, il faut au préalable consolider ses assises ce qui n'est pas aussi évident que cela. Qu'est-ce que les Ecritures peuvent nous indiquer comme voies en cette matière. Des extraits choisis en ce jour, nous voulons en dégager trois.

Premièrement, comme nous l'enseigne l'auteur de l'Evangile selon Matthieu, la loi doit rester la loi. C'est elle qui garantit l'usage de la liberté et la justice. Selon la formule biblique, il s'agit d'enseigner cela à nos fils et à nos filles. Le respect de la magistrature et le respect de la loi sont primordiaux.

Certes, nous prônerons toujours une éthique de situation mais dans les frontières fixées par le cadre législatif. Ainsi la loi sur la dépénalisation de l'avortement ne consiste pas à encourager ce dernier, mais à établir un cadre dans lequel la qualité de la vie prime sur toute autre considération. Telle mènera sa grossesse à terme, telle autre la suspendra, mais dans les limites que la loi prescrit.

Nous apprécions aussi la dernière pensée de l'extrait de l'Evangile selon Matthieu que nous avons lu tout à l'heure, et qui sonne comme un avertissement salutaire : « Si votre justice ne surpasse celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume ».

En fonction de ce qu'il prétend défendre comme valeurs, le chrétien ne peut qu'être exigeant en ce qui le concerne. Sa justice doit être supérieure ! Entendez par là que les chrétiens se doivent d'être exemplaires, ce n'est hélas pas toujours le cas, aujourd'hui, comme jadis ces pharisiens et scribes, représentants types des autorités religieuses, conspués par le maître de Galilée.

Deuxième indication, celle que nous trouvons dans la lettre de Paul à son fidèle compagnon Tite : « Pour autant que cela soit possible, établi de sages anciens dans chaque ville ». Remarquons au passage que les Ecritures déclarent formellement que les évêques doivent être mariés et père de famille pour accéder à la fonction. C'est, selon nous et bien des amis catholiques, la sagesse même, susceptible d'éviter bien des dérèglements, mais n'épiloguons pas, au risque de passer à côté de l'essentiel de ce message précis et de tomber dans l'écueil d'une médiatisation pernicieuse bien éloignée de l'esprit de la Loi et de son application.

Ce que nous indique Paul, par delà le temps et l'espace, c'est que nous devons choisir, pour nous gouverner en tous domaines, des hommes et des femmes compétents et sages, sobres, modérés, amis des gens de bien et qui ne soient pas attachés à des gains honteux. Est-ce toujours évident que se sont là nos critères premiers de sélection quand nous nous déplaçons vers les urnes pour exprimer notre vote ? Nous souhaitons que oui !

Mais Paul ne s'arrête pas là. Il rappelle à Tite son devoir de soutien aux autorités et aux magistrats et l'assortit d'une remarque des plus pertinentes : « Evite les discussions folles, les querelles, les disputes relatives à la loi ; car elles sont inutiles et vaines. Eloigne de toi celui qui provoque des divisions. Comme nous vous le disions la semaine passée, il est tellement facile de médire, mais tellement plus exaltant d'agir positivement, de soutenir, d'encourager, d'apporter son soutien... Or c'est cela qui, selon Paul, est utile à la collectivité humaine.

Troisième indication. Dès que vous vous installez dans un pays, le vôtre ou un autre, bâtissez des maisons et habitez-les ; plantez des jardins et mangez-en les fruits. Prenez des femmes et engendrez des fils et des filles ; prenez des femmes pour vos fils et des maris pour vos filles afin qu'eux aussi engendrent des fils et des filles là où vous êtes et recherchez le bien de la ville où vous séjournez.

Nous entendons, à l'heure actuelle, beaucoup parler d'identité, mais interrogeons-nous sur ce que cela sous-tend parfois comme idéologie malfaisante.

Jérémie, Jérémie le juif, a là une parole vraiment révolutionnaire à nos yeux. Il prêche l'assimilation pour le bonheur, de la ville, de la région, du pays qui nous ouvre ses portes. Il ne demande pas aux juifs de ne plus l'être, mais leur demande de respecter les lois et les valeurs fondamentales du pays où ils vivent désormais et leur demande en outre de s'y intégrer totalement, en préconisant des unions entre les juifs, leurs enfants et les populations locales, des unions inter philosophiques, culturelles et religieuses. Ces unions « amoureuses », germes de vies futures, ne sont-elles pas les garantes d'un dialogue qui peut dépasser toutes les clivages, tous les dogmes, tous les a priori ?

- Bâtir une maison c'est, symboliquement, s'arrêter, prendre racines, s'installer à demeure.
- Planter un jardin c'est, symboliquement, s'ouvrir à l'extérieur, communiquer, jouir de la vie et de ce qu'elle nous offre. « Plantez un jardin et profitez-en, clame le vieux prophète Jérémie, mangez-en les fruits »...
- Enfin, se marier en un endroit et cherchez à y marier ses fils et ses filles c'est donner la première place à l'amour, un amour fécondant, qui ouvre à mille possibles.

Que l'on soit « dans son pays » ou dans un pays qui nous accueille ne change rien à l'affaire, cette pensée de Dieu à laquelle nous nous référons, étant né dans une tradition judéo-chrétienne, est fabuleuse sur ce point, quand nous pensons au message de Jérémie.

Dieu, s'il est, à formé sur nous des projets de paix et non de malheur, afin de nous donner un avenir et une espérance. Notre espérance, quant à nous, en ce jour où nous fêtons notre pays, c'est qu'il demeure ce qu'il est, un havre de paix, de démocratie, d'égalité, de liberté, de fraternité pour tous et chacun, dans le respect des autorités et des magistrats chargés de veiller à l'application des lois, seules garantes de ces valeurs chéries que nous défendons.

C'est en ce sens seulement que nous osons symboliquement cette parole : « Que Dieu bénisse la Belgique ». J'ai dit.

Prière

Prions : Mes joies et mes larmes, c'est toi ; mes désirs et mes craintes, c'est aussi toi ! Toi qui séduis mon cœur et le lie à la contradiction des jours et des nuits et aux rythmes des saisons. La promesse d'un lieu que rien ne viendra plus troubler au zénith est apparue. Je suis invité à m'élever vers la lumière.

Aujourd'hui, ici, sur le chemin entre hier et demain, hier était heureux, malheureux, qu'importe, je dois quitter l'un et l'autre. Que le parcours est long, si long que certains s'en retournent. Pourtant, ici et maintenant tu peux d'une perle de rosée trouvée sur le chemin m'inonder de toute béatitude, car la force de ton amour n'a que faire des jours.

La vie est pérégrine et je passe avec elle. Beauté de l'homme insatisfait de soi, que la bonté divine désire à son image. Qui es-tu, toi que j'invoque, toi que j'espère et que suis-je, pour prétendre te nommer ou te circonscrire ?

Si tu es Dieu, alors tu es toute clémence et toute miséricorde. Tu es cette paix sans laquelle les êtres ne sauraient subsister. Tu es surtout ce caché qui veut se révéler au cœur de mon cœur, par delà les noms, les formes et moi-même.

Tu es cette pensée souveraine qui m'invite au désert, là où mon chant d'homme, un jour, se taira aux rives de la nuit, pour me laisser jouir de l'Orient Eternel, car tout est accompli.

Paroles d'espoir et de grâce

Le prophète Ezéchiel prête à Dieu ces belles paroles : « Ce que je désire est-ce que le méchant meure ? Non, mais qu'il change de conduite et qu'il vive ».

Les Ecritures nous présentent un Dieu qui sauve par pure grâce, un Dieu de paix, toujours prêt à accueillir la brebis perdue, sans esprit de jugement définitif. Heureux les hommes et les femmes qui, quels que soient les valeurs ou les idées qui les ont mis en mouvement, oeuvrent pour que leurs semblables vivent en harmonie, partageant et s'accueillant les uns, les autres, animés par une vraie tolérance et la recherche de la justice.

Bénédictio

Le texte qui fera office de bénédiction, tout comme la première prière que nous avons proposée, sont composés de fragments liturgiques des fêtes juives de Souccot, Hanoukka et de la célébration chrétienne de Pentecôte, de la méditation sur le 9^e des 99 noms divins de la tradition musulmane, d'extraits de la révélation du Livre, le 27^e jour du Ramadan et de l'entrée dans le pèlerinage à la Mecque.

A chaque jour suffit sa peine, à chaque jour sa lumière. Sur les ruines de mon temple éparpillé en milles pensées vaines, une à une je redresse les pierres du parvis : un monde balbutie que ma main et celle de mes frères et sœurs restaure. Que la nature est lente à se savoir aimée.

Passent les jours et passent la semaine, il est une aube qui ne se peut compter, une lumière que pourtant tous espèrent, un signe au firmament de Justice et de Paix, celle de la promesse d'un monde transfiguré parce que rebâtit.

Quand reviendra-t-il le temps d'un nouvel Eden où rien ne troublera plus le regard de l'homme ? Quand reviendra-t-il cet instant immaculé de l'aube où nulle chose ne porte d'ombre et où les hommes et les femmes sont réunis.

Soyons les uns les autres en route vers le pôle. Que la paix, la justice, la fraternité vous accompagnent.

La valeur d'une parole de pardon dépasse notre entendement. Désormais déculpabilisés et « dé préoccupés » de nous-mêmes, nous pouvons parcourir mille sentiers non encore parcourus. Que cela soit !